

Le directeur du Channel Francis Peduzzi annonce son départ

À l'occasion de la présentation de la saison 2023-2024 du Channel Scène nationale, son directeur Francis Peduzzi annonce son départ. Il était entré depuis plusieurs mois dans une guerre ouverte avec la mairie de Calais.



Le directeur du Channel Francis Peduzzi a annoncé son départ. PHOTO JEAN-PIERRE ERUNET

PAR ÉRIC DAUCHART
calais@lavoixdunord.fr

CALAIS. C'est un moment toujours très attendu de la part des habitués du Channel Scène nationale de Calais : l'annonce des spectacles de la future saison. Dans son livret mis en ligne hier à midi, l'organisme culturel dévoile ainsi « Encore heureux... », titre du catalogue des spectacles 2023-2024.

« JE VAIS QUITTER LE NAVIRE »

Mais derrière ce nouveau programme se cache une autre information : la démission de son directeur Francis Peduzzi. Ce dernier, en désaccord profond avec la ville de Calais et la maire Natacha Bouchart, qui a conditionné son départ à l'octroi de subventions, l'écrit noir sur blanc dans un édito paru en deuxième page.

« Je vais quitter le navire, puisque ses chances de survie sont désormais liées à cet impératif », indique-t-il sans donner la date de son départ. Francis Peduzzi précise encore : « Une certaine

conception du pouvoir majoral aura contrarié cette volonté (de continuer, NDLR). Quinze années d'attaques répétées à notre encontre. Quinze années à y résister vaillamment. Mais la dernière offensive, méthodiquement orchestrée afin d'asphyxier budgétairement le Channel, s'est révélée décisive. »

« **Natacha Bouchart a demandé « un nécessaire changement de direction, indispensable pour préparer sereinement l'avenir du Channel ».**

Rappelons que Natacha Bouchart a demandé « un nécessaire changement de direction, indispensable pour préparer sereinement l'avenir du Channel » et qu'elle a affirmé : « Je souhaite que Calais continue de bénéficier d'une Scène nationale ».

« DIKTAT MUNICIPAL IMPOSÉ À L'ÉTAT »

Le directeur du Channel écrit également qu'une pétition, demandant son maintien et « le

respect des engagements officiels de la ville », c'est-à-dire les 900 000 euros de subventions – la ville en a donné 550 000 cette année, le reste étant conditionné au départ du directeur – a réuni « près de douze mille personnes ». « En vain », appuie-t-il. Francis Peduzzi parle alors d'un « diktat municipal imposé à l'État : le départ imminent du directeur du Channel ». Qui, selon lui, engendrera une « baisse des subventions ».

« N'ayant aucun goût pour les jeux d'égos, il n'y a plus d'autre solution responsable que celle, non de plier, mais de raisonner dans les seuls termes possibles : la préservation des intérêts supérieurs de la Scène nationale et de celles et ceux qui la font vivre », poursuit-il alors. Agé de 66 ans, Francis Peduzzi évoque enfin l'envie de « caresser d'autres horizons... Là où l'environnement est moins hostile. Car la vie continue ».

C'est le ministère de la Culture qui doit désormais se charger de trouver un remplaçant à Francis Peduzzi. ■

Rencontré sur place, Francis Peduzzi n'a pas souhaité commenter sa décision.



Francis Peduzzi est en conflit avec la mairie de Calais depuis plusieurs années.

OUVERTURE DE LA BILLETTERIE LE 24 SEPTEMBRE

L'ouverture de la billetterie pour la saison 2023-2024 du Channel aura lieu le dimanche 24 septembre. Sur place, de 9 h à 19 h ou par Internet à partir de 14 h (un euro supplémentaire par billet est demandé pour les frais de gestion numérique). Le programme de la saison, baptisé « Encore heureux... » est disponible sur le site du Channel (www.le-channel.fr). La rentrée du Channel aura lieu les 7 et 8 octobre avec un moment musical et du cirque.



La réaction de Natacha Bouchart

« J'ai pris connaissance des propos de Monsieur Peduzzi à l'égard de la Ville de Calais et, à travers les lignes, envers le maire que je suis. Cette virulence envers la municipalité n'est pas nouvelle, pas davantage que cette agressivité envers moi-même », note-t-elle, avant de préciser qu'elle ne souhaite pas entrer « dans un combat personnel » et qu'elle « ne souhaite pas la disparition du Channel, au contraire ».

Natacha Bouchart voit la Scène nationale comme « un atout majeur dans la stratégie d'attractivité et de rayonnement culturel de la ville » et souhaite que les discussions autour de la future convention pluriannuelle d'objectifs entre le Channel et ses financeurs publics (Ville, Département, Région, État) « s'engagent enfin ». Une convention qui s'achève, comme l'autorisation temporaire d'occupation des anciens abattoirs, le 31 décembre 2023. ■

